

AB MACONNERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Rue du Nant Cruet - Zone Industrielle
73400 UGINE
390 911 279 RCS CHAMBERY

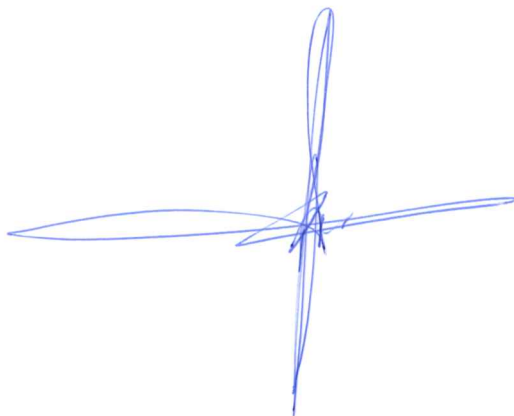
COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2024

Approuvés par l'associée unique
en date du 30 juin 2025

CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE



Liasse 25 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise :		AB MACONNERIE															112												
Adresse de l'entreprise		RUE DU NANT CRUET 73400 UGINE															Durée de l'exercice précédent *			112									
Numéro SIRET *		390911279000037															Néant ☐ *												
																	Exercice N clos le,			31122024									
																	Brut			Amortissements, provisions			Net						
																	1			2			3						
Capital souscrit non appelé (I)		AA																											
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB																		AC									
	Frais de développement *	CX																		CQ									
	Concessions, brevets et droits similaires	AF															598			AG			598						
	Fonds commercial (1)	AH																		AI									
	Autres immobilisations incorporelles	AJ																		AK									
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL																		AM									
	Terrains	AN																		AO									
	Constructions	AP															15 736			AQ			4 445 11 291						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR															966 398			AS			891 221 75 178						
	Autres immobilisations corporelles	AT															107 131			AU			21 519 85 612						
	Immobilisations en cours	AV																		AW									
	Avances et acomptes	AX																		AY									
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS																		CT									
	Autres participations	CU																		CV									
	Créances rattachées à des participations	BB																		BC									
Autres titres immobilisés	BD															29 865			BE			29 865							
Prêts	BF																		BG										
Autres immobilisations financières *	BH															10 616			BI			10 616							
TOTAL (II)		BJ															1 130 344			BK			917 783 212 561						
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL															48 826			BM			48 826						
	En cours de production de biens	BN															99 261			BO			99 261						
	En cours de production de services	BP																		BQ									
	Produits intermédiaires et finis	BR																		BS									
	Marchandises	BT																		BU									
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV																		BW									
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX															1 047 833			BY			37 964 1 009 868						
	Autres créances (3)	BZ															74 438			CA			74 438						
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB																		CC									
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD																		CE									
CRÉANCES	Disponibilités	CF															250 089			CG			250 089						
	Charges constatées d'avance (3)*	CH															3 628			CI			3 628						
	TOTAL (III)	CJ															1 524 074			CK			37 964 1 486 110						
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																											
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																											
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																											
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO															2 654 418			1A			955 747 1 698 671						
	Renvois : (1) Dont droit au bail :																	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			CP			(3) Part à plus d'un an :			CR		
	Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :															Stocks :						Créances :					

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		AB MACONNERIE		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000...)	DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	129 931		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 053		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	143 784		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (III)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	205 441		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	512 612		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	340 167		
	Dettes fiscales et sociales	DY	236 722		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	259 946		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 554 887			
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 698 671		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 456 536		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 698 671,49 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 053,40 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/03/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 130 344 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	598			598
Immobilisations corporelles	987 934	101 331		1 089 265
Immobilisations financières	35 038	5 443		40 481
TOTAL	1 023 569	106 774		1 130 344

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 917 783 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	598			598
Immobilisations corporelles	856 047	61 137		917 185
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	856 645	61 137		917 783

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires,	598	598	0	3 ans
A.a.i. des construc s/sol autrui	15 736	4 445	11 291	10 ans
Materiel industriel	966 398	891 221	75 178	de 1 à 10 ans
Materiel de transport	96 996	14 000	82 996	de 1 à 5 ans
Materiel de bureau et materiel in	7 357	5 498	1 859	de 3 à 4 ans
Mobilier de bureau	2 778	2 021	757	de 5 à 10 ans
TOTAL	1 089 863	917 783	172 080	

3.2 - Etat des créances = 1 136 515 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 616		10 616
Actif circulant & charges d'avance	1 125 899	1 125 899	
TOTAL	1 136 515	1 125 899	10 616

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 37 964 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	33 507	4 457			37 964
Comptes financiers					
Total	33 507	4 457			37 964

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 2 914 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	874
Autres créances	2 040
Disponibilités	
TOTAL	2 914

3.5 - Charges constatées d'avance = 3 628 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	16,00	8 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	16,00	8 000

4.2 - Etat des dettes = 1 554 887 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	205 441	107 090	98 351	
Dettes financières diverses	512 612	512 612		
Fournisseurs	340 167	340 167		
Dettes fiscales & sociales	236 722	236 722		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	259 946	259 946		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 554 887	1 456 536	98 351	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 7 230 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	908
Dettes fiscales & sociales	1 337
Autres dettes	4 984
TOTAL	7 230

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 542 060 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	3 542 060	100,00 %
TOTAL	3 542 060	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements donnés = 246 475 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	246 475
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	246 475

AB MACONNERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Rue du Nant Cruet
Zone Industrielle - 73400 UGINE
390 911 279 RCS CHAMBERY

&&&

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

&&&

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 5 053,40 euros de la manière suivante :

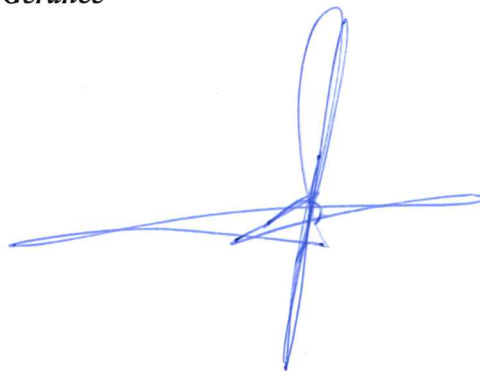
Bénéfice de l'exercice 5 053,40 euros

A titre de dividende global à l'Associée Unique 5 053,40 euros
Soit 10,11 euros par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5 053,40 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 1^{er} août 2025.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop at the top and several horizontal strokes below it.